



Ose te lancer

PATTEX COLLE PARQUETS MOSAIQUES P618

Colle à dispersion aqueuse à haut extrait sec à base d'acétate de polyvinyle copolymère avec des additifs organiques et inorganiques



DESTINATIONS

Pattex colle parquet mosaïques et lames courtes Pattex P618 est une colle vinylique en phase aqueuse sans solvant destiné au collage de parquets :

- Parquet mosaïque, panneaux décoratifs, lamelles sur chant, planchette, lames
- Parquet massif 10 mm jusqu'à 250 mm de long (50mm de large)
- Contrecollé 2 plis à partir de 10 mm d'épaisseur jusqu'à 600 mm de long
- Contrecollé 3 plis à partir de 13 mm d'épaisseur jusqu'à 600 mm de long
- Convient pour le collage de sous-couche liège

BÉNÉFICES

- Résiste à la traction (4N/cm²)
- Résiste au cisaillement
- Très faible teneur en eau : convient pour parquets vernis
- Application optimisée : bon ajustement des lames et prise rapide
- Convient pour les poses rainure/languettes et chant plat

CARACTERISTIQUES

Conditionnement	Seau de 7kg
Couleur	Beige
Consistance	Fluide épais
Formule	Colle à dispersion aqueuse à haut extrait sec à base d'acétate de polyvinyle copolymère avec des additifs organiques et inorganiques
Temps de gommage*	Aucun
Consommation indicative :	Parquets mosaïques, lamelles sur chant avec spatule B3 : 700 à 900g/m ² Autres types de parquets avec spatule B11 : 1 000 à 1 400 g/m ²
Temps ouvert**	20mn
Praticable	Après 24 heures
Traitement de surface	3 jours au plus tôt. Après 7 jours pour un parquet massif de 10 mm
Résistance thermique	50°C maximum, convient sols chauffant
Température de transport et de stockage	de 0 à 50°C
Tenue en stock	12 mois au frais et au sec

* Suivant une consommation de 700 g par m² de surface encollée

** Valeur mesurée par conditions climatiques standard (23°C/50% d'humidité relative dans l'air)

FICHE TECHNIQUE

Base Product Local Name

Mise à jour : Novembre 2022



MISE EN OEUVRE

Support :

1/ Préparation du support

Le support doit être propre, sain, résistant, sec, dégraissé, exempt de toute fissure et substance polluante, uniforme conforme aux normes et réglementation nationales en vigueur et NORMALEMENT ABSORBANT.

Si nécessaire lisser les irrégularités du support avec un enduit de lissage P3 minimum.

Lors de la pose sur sols chauffants (température de surface 28°C maximum), le chauffage aura fonctionné pendant 2 semaines minimum avant la pose du parquet puis remis en marche progressivement 48 h après la fin des travaux (vernis, ponçage...)

2/ Mise en œuvre

- Appliquer la colle uniformément sur le support avec une spatule à dentelure B3 ou B11. N'encoller que la surface pouvant être revêtue de parquet pendant la durée du temps ouvert = 10- 20 min
- Poser immédiatement le parquet dans le lit de colle : vérifier le bon transfert de la colle au dos du revêtement. Conserver un écart au mur de 5 à 8 mm minimum.
- Maroufler ensuite à l'aide d'un maillet en caoutchouc.
- Oter les cales d'écartement immédiatement après la pose du parquet. Les temps de durcissement sont en fonction du support de l'absorption de l'humidité du bois, des conditions de température et d'humidité ambiante.
- Le ponçage du parquet massif 8 mm peut être effectué après 3 jours pour le parquet massif 10 mm un séchage de 7 jours est indispensable.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Ne pas mettre en œuvre par température au sol inférieure à +10°C et/ou humidité relative de l'air supérieure à 75%
- Refermer hermétiquement les emballages entamés
- Le temps ouvert et la prise dépendent de la température et de la capacité d'absorption du support
- Conserver hors de la portée des enfants
- Ne pas verser le produit dans les conduites d'évacuation, les égouts ou la terre. Les emballages parfaitement vides (vides et ouverts) peuvent être recyclés
- Code d'élimination/ catalogue européen des déchets : emballages contenant des restes de produit durci : code 150 110



Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels au 09 69 32 09 30 ou sur le site <http://mysds.henkel.com>

Ce document contient des informations données de bonne foi et fondées sur l'état actuel de la réglementation et de nos connaissances. Etant donné la diversité des matériaux et des méthodes de travail, ces informations ne peuvent constituer que des recommandations, et ne doivent pas se substituer aux essais préliminaires indispensables pour s'assurer de l'adéquation du produit à chaque usage envisagé. Par conséquent le présent document ne saurait engager la responsabilité de Henkel France pour toute utilisation du produit non conformes aux recommandations visées dans le présent document et/ou en cas d'atteinte à des tiers du fait de l'utilisation de nos produits. Il appartient aux utilisateurs de s'assurer du respect de la législation et réglementation locale.

La société Henkel France garantit que ses produits respectent ses spécifications de vente. Les utilisateurs sont invités à vérifier qu'ils sont en possession de la dernière version du présent document, la société Henkel France étant à leur disposition pour fournir toute information complémentaire

HENKEL France

161, rue de Silly

92100 Boulogne-Billancourt

Tél. : 09 69 32 09 30 (appel non surtaxé)
